



COORDINATION CGT CEA

Préavis de grève illimité
à compter du 16 juin 2020

*Augmentation des salaires
et défense de la santé publique*

Monsieur l'Administrateur général du CEA
CEA - Centre d'études de Saclay - bât. 447
91191 Gif-sur-Yvette Cedex

Saclay, le 9 juin 2020

Monsieur l'Administrateur général,

Le 16 juin prochain, de nombreux salariés de la santé vont se mobiliser pour que les déclarations gouvernementales sur la politique de nos services publics deviennent une réalité qui donne les moyens aux soignants, notamment, d'exercer leur mission dans de bonnes conditions. Cela passe par la revalorisation des salaires, l'arrêt des plans d'économie et la fin des politiques de rigueur qui étrangent les établissements publics de santé. Il doit en être de même dans le domaine de la recherche médicale, où le CEA tient une place importante.

Afin de permettre aux salariés du CEA de participer aux mobilisations et manifestations à venir, la Coordination des syndicats CGT du CEA dépose un préavis de grève illimité à compter du 16 juin 2020 à 0h.

Nos revendications portent sur :

- le grément à un bon niveau tant humain que financier de la santé publique en France afin de garantir des soins de qualité pour toutes et tous. Cela passe par de bonnes conditions salariales pour tous les employés de ce secteur.

Et en ce qui concerne spécifiquement le CEA :

- une augmentation des salaires comme juste reconnaissance de l'investissement des salariés après dix années de gel du point d'indice, et dont une conséquence serait des moyens supplémentaires au service de la protection sociale et de la santé de tous ;
- Des subvention étatiques à la hauteur de nos missions et n'obligeant pas nos chercheurs à recourir de plus en plus à l'obtention de produits liés auprès des industriels.

Dans l'attente de réponses concrètes dans les domaines qui relèvent de vos attributions, recevez, Monsieur l'Administrateur général, nos salutations syndicales.

Pour la Coordination des syndicats CGT du CEA,
Hervé LAGADEC